



ANSM - Mis à jour le : 14/10/2022

Dénomination du médicament

YERBALAXA, plantes pour tisane en sachet-dose Séné (feuille de), mauve (feuille de)

Encadré

Veuillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.
- Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien après 7 jours.

Que contient cette notice ?

1. Qu'est-ce que YERBALAXA, plantes pour tisane en sachet-dose et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre YERBALAXA, plantes pour tisane en sachet-dose ?
3. Comment prendre YERBALAXA, plantes pour tisane en sachet-dose ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver YERBALAXA, plantes pour tisane en sachet-dose ?
6. Contenu de l'emballage et autres informations.

1. QU'EST-CE QUE Yerbalaxa, plantes pour tisane en sachet-dose ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISE ?

Classe pharmacothérapeutique : LAXATIF STIMULANT. Code ATC : A06AB06.

YERBALAXA, plantes pour tisane en sachet-dose est un médicament à base de plantes indiqué dans le traitement de courte durée de la constipation occasionnelle.

YERBALAXA, plantes pour tisane en sachet-dose est indiqué chez les adultes.

Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien après 7 jours.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE Yerbalaxa, plantes pour tisane en sachet-dose ?

Ne prenez jamais YERBALAXA, plantes pour tisane en sachet-dose :

- Si vous êtes allergique au séné, à la mauve ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament, mentionnés dans la rubrique 6.
- en cas de certaines maladies de l'intestin et du côlon,
- en cas de douleurs abdominales (douleurs au ventre),
- en cas de constipation chronique (constipation de longue durée),
- lors d'états de déshydratation sévère,
- chez la femme enceinte ou allaitante,
- chez l'enfant et l'adolescent de moins de 18 ans.

Avertissements et précautions

Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant de prendre YERBALAXA, plantes pour tisane en sachet-dose.

- Un avis médical est nécessaire en cas d'association avec les médicaments antiarythmiques, les glycosides cardiaques, les médicaments susceptibles de donner des torsades de pointe, les diurétiques, les corticostéroïdes et les produits à base de racine de réglisse.
- Un avis médical doit être demandé si vous souffrez de douleurs gastro-intestinales aiguës ou persistantes, de rétention fécale, de nausées et de vomissements car ces symptômes peuvent être le signe d'une occlusion intestinale.
- Si vous souffrez d'une maladie rénale, un déséquilibre électrolytique est possible.
- Chez les personnes incontinentes, les couches devront être changées plus souvent pour éviter tout contact cutané prolongé avec les selles.

Mises en garde spéciales :

Ne pas dépasser 1 semaine de traitement. Si l'effet du traitement est insuffisant, il ne faut pas augmenter la dose ni prolonger l'utilisation du médicament mais demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien.

Constipation occasionnelle :

Elle peut être liée à une modification récente du mode de vie (voyage). Le médicament peut être une aide en traitement court. Toute constipation récente inexplicable par le changement du mode de vie, toute constipation accompagnée de douleurs, de fièvre, de gonflement du ventre doit vous faire demander l'avis de votre médecin.

Constipation chronique (constipation de longue durée) :

Elle ne doit pas être traitée par un laxatif stimulant. Elle peut être liée à deux causes :

- soit une maladie de l'intestin qui nécessite une prise en charge par le médecin,
- soit à un déséquilibre de la fonction intestinale dû aux habitudes alimentaires et au mode de vie.

Les laxatifs anthracéniques dit laxatifs stimulants sont à prendre après tout recours à d'autres formes de laxatifs (tel que les laxatifs ayant un effet de lest) et après la mise en place de mesures hygiéno-diététiques.

Si la prise de laxatifs devient nécessaire quotidiennement, il convient de rechercher les causes de la constipation.

Les mesures hygiéno-diététiques comportent entre autres :

- une augmentation des apports alimentaires en produits d'origine végétale (légumes verts, crudités, pain complet, fruits),
- une augmentation de la consommation d'eau et de jus de fruit,
- une augmentation des activités physiques (sport, marche .),
- une rééducation du réflexe de défécation,
- parfois, l'adjonction de son à l'alimentation.

Enfants et adolescents

Ce médicament est contre-indiqué chez les enfants et adolescents de moins de 18 ans.

Autres médicaments et YERBALAXA, plantes pour tisane en sachet-dose

Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament.

Ce médicament doit être évité en association avec des médicaments antiarythmiques donnant des troubles graves du rythme cardiaque (amiodarone, cibenzoline, diltiazem, disopyramide, dronedarone, flecainide, hydroquinidine, lidocaine, mexiletine, propafenone, quinidine, sotalol, verapamil).

L'association avec des diurétiques, des corticostéroïdes et des produits à base de racine de réglisse peut augmenter le déséquilibre en minéraux et électrolytes (potassium).

YERBALAXA, plantes pour tisane en sachet-dose avec des aliments, boissons et de l'alcool

Sans objet.

Grossesse et allaitement

YERBALAXA, plantes pour tisane en sachet-dose est contre-indiqué pendant la grossesse et l'allaitement.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

Sans objet.

YERBALAXA, plantes pour tisane en sachet-dose contient de l'anis (fruit).

3. COMMENT PRENDRE Yerbalaxa, plantes pour tisane en sachet-dose ?

Veillez à toujours prendre ce médicament en suivant exactement les instructions de cette notice ou les indications de votre médecin ou pharmacien. Vérifiez auprès de votre médecin ou pharmacien en cas de doute.

Posologie

Adultes :

1 sachet-dose par jour en infusion à prendre au moment du coucher.

Enfants et adolescents

L'utilisation chez les enfants et adolescents de moins de 18 ans est contre-indiquée.

Mode d'administration

Voie orale.

Portez de l'eau à ébullition et versez-la dans une tasse contenant le sachet, couvrez et laissez infuser 5-10 minutes puis retirez le sachet. La tisane doit être préparée au moment de l'emploi.

Durée de traitement

La durée de traitement ne doit pas dépasser une semaine.

La prise de ce médicament jusqu'à deux à trois fois au cours de cette semaine est généralement suffisante.

Si les symptômes persistent pendant l'utilisation de ce médicament, consultez un médecin ou un pharmacien.

Si vous avez pris plus de YERBALAXA, plantes pour tisane en sachet-dose que vous n'auriez dû

Les principaux symptômes en cas de surdosage sont les suivants :

- crampes abdominales,
- diarrhées sévères pouvant entraîner des pertes importantes de liquides et d'électrolytes.

Conduite à tenir : le traitement sera symptomatique et consistera en une administration d'un volume important de liquides riches en minéraux et électrolytes. La teneur en potassium notamment chez les personnes âgées devra être surveillée.

L'ingestion chronique de médicaments contenant des dérivés anthracéniques à dose excessive peut entraîner une toxicité hépatique.

En cas de surdosage, consultez votre médecin.

Si vous oubliez de prendre YERBALAXA, plantes pour tisane en sachet-dose

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre.

Si vous arrêtez de prendre YERBALAXA, plantes pour tisane en sachet-dose

Sans objet.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Les effets indésirables suivants peuvent survenir :

- Réactions allergiques :

- prurit, urticaire, éruption cutanée locale ou généralisée.

- Troubles gastro-intestinaux :

- douleurs abdominales, spasmes, diarrhées, en particulier chez les sujets souffrant de côlon irritable. Cependant, ces symptômes peuvent également apparaître à la suite d'un surdosage. Dans ce cas, la posologie doit être diminuée.

- Symptômes sur les reins et les urines :

- déséquilibre hydro-électrolytique, donnant lieu à la présence d'albumine et de sang dans les urines,

- décoloration jaune ou rouge-brun des urines sans signification clinique.

La fréquence de ce type de réaction n'est pas connue.

Si d'autres effets indésirables non mentionnés précédemment ont lieu, consultez un médecin ou un professionnel de la santé qualifié.

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet:

www.signalement-sante.gouv.fr

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5. COMMENT CONSERVER Yerbalaxa, plantes pour tisane en sachet-dose?

Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants.

A conserver à une température ne dépassant pas 25°C

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur l'emballage après {DLU mois/année}. La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

6. CONTENU DE L'EMBALLAGE ET AUTRES INFORMATIONS

Ce que contient YERBALAXA, plantes pour tisane en sachet-dose

- Les substances actives sont :

Séné (*Senna alexandrina* Mill. ou *Cassia angustifolia* Vahl) (feuille de) ... 800,0 mg à 1 100,0 mg

Quantité correspondant à 25 mg d'hétérosides anthracéniques exprimés en sennosides B.

Mauve (*Malva sylvestris* L.) (feuille de) .. 800,0 mg

Pour un sachet-dose.

- L'autre excipient est : anis (fruit).

Qu'est-ce que YERBALAXA, plantes pour tisane en sachet-dose et contenu de l'emballage extérieur

Ce médicament se présente sous forme de mélange de plantes en sachet de 2 g.

Etui de 10 sachets-dose.

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

LABORATOIRES IPHYM

2053 AVENUE HENRI SCHNEIDER
69330 JONAGE

Exploitant de l'autorisation de mise sur le marché

LABORATOIRES IPHYM

2053 AVENUE HENRI SCHNEIDER
69330 JONAGE

Fabricant

LABORATOIRES IPHYM

2053 AVENUE HENRI SCHNEIDER
69330 JONAGE

Noms du médicament dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen

Sans objet.

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est :

[à compléter ultérieurement par le titulaire]

Autres

Sans objet.